



Présidence de la République française  
M. François Hollande

Palais de l'Elysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS

Saint-Pierre en Faucigny, le 12/10/2014

Monsieur le Président,

A l'issue de votre visite du Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de Soyaux le 08/10/2014, vous avez déclaré : "L'école est faite pour tous les enfants de la République", ce qui ne peut bien-sûr que réjouir les parents d'enfants handicapés et représentants d'enfants handicapés que nous sommes.

Vous rappelez ainsi le droit à l'enseignement pour tous inscrit dans le préambule de la constitution de 1946, réaffirmé par la loi du 11 février 2005 et rappelé en 2013 dans les textes relatifs à la refondation de l'école.

Pour autant, sur le terrain, la réalité est bien différente et l'école inclusive reste un rêve inaccessible pour bon nombre de nos enfants.

Et pour certains, d'être, sur simple décision administrative, exclus de l'école de la République, ségrégés, internés dans des institutions loin de leurs familles, sans prise en charge adaptées préconisées par la HAS, avec comme seul projet d'attendre que la vie passe ... et d'éviter l'asile psychiatrique... ou laissé à la charge des familles, sans soutien, avec des accompagnements réduits à peau de chagrin.

Nos enfants ne se résument pas à un N° de dossier dans une MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui, outrepassant ses prérogatives et nonobstant le choix de

## **Handicaps & scolarité**

**DEFIS74 - Chez Mme Moscillo Sylvie**  
223, rue de Bornette - 74800 Saint-Pierre en Faucigny  
**Courriel** : [defis74@free.fr](mailto:defis74@free.fr) **Site internet** : [www.defis74.com](http://www.defis74.com)  
téléphone : 04 50 03 83 77

vie de l'enfant, oriente en fonction non pas des besoins de celui-ci mais du bon vouloir de l'école d'être inclusive et de l'intérêt financier des institutions de faire rentrer des prix de journée. Il lui suffit de notifier un refus d'accompagnement par une AVS et de prononcer une orientation en IME pour les priver de leurs droits.

Or, ce droit constitutionnel se doit d'être mis en œuvre, pas d'être réinterrogé, voir bafoué en raison du handicap.

L'école inclusive est l'école qui se donne les moyens d'accomplir ses missions pour tous les enfants de la République : *Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté.*

Nous ne saurions plus longtemps attendre de nos enfants qu'ils cessent d'être handicapés pour pouvoir s'intégrer à l'école et exercer leurs droits.

C'est bien à l'état qu'incombe la responsabilité de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à rendre la scolarité de tous effective. Nos enfants n'ont pas à payer le prix fort pour des institutions qui tardent à évoluer et à mettre en œuvre la loi.

C'est ainsi - pour que vos engagements ne restent pas des vaines paroles, et au regard de la situation extrêmement préoccupante de quelques jeunes aux avenir hypothéqués, que nous, associations, parents, citoyens nous sollicitons aujourd'hui que vous interveniez afin que l'état français s'acquitte, pour Tina, pour Timothée, pour Yazid, pour tous vos enfants de la république, de ses obligations, dans le respect de leurs personnes, de leurs choix de vie, de leurs droits et rende à ces enfants de la république leur place à l'école de la république.

Vous remerciant par avance pour votre diligence, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Defis74 Handicaps & Scolarité  
La Présidente

A stylized signature of Sylvie Moscillo, written in a colorful, multi-colored font.

Sylvie Moscillo

## Handicaps & scolarité

DEFIS74 - Chez Mme Moscillo Sylvie  
223, rue de Bornette - 74800 Saint-Pierre en Faucigny  
Courriel : [defis74@free.fr](mailto:defis74@free.fr) Site internet : [www.defis74.com](http://www.defis74.com)  
téléphone : 04 50 03 83 77